



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juin 2026

Drame de Lyhanna : Face à la « faille systémique », exigeons la Loi Intégrale !

Appel aux rassemblements devant le Ministère de la justice et les tribunaux judiciaires en région, lundi à 19h

La disparition de Lyhanna, victime dans le Gers d'un pédocriminel visé par de multiples signalements et plaintes, est l'ultime démonstration que notre système est défaillant vis-à-vis des violences faites aux femmes et aux enfants.

Depuis 2017 et le mouvement MeToo, nos institutions restent imperméables aux témoignages et affaires qui se multiplient, laissant l'impunité perdurer. 94% des plaintes pour viols sont classées sans suite, dans la plupart du temps du fait de l'absence d'enquête.

La France compte deux fois moins de juges et quatre fois moins de procureurs par habitant que la moyenne européenne.

Depuis 2024, une loi intégrale est demandée par plus de 130 associations, syndicats et collectifs, et fait l'objet d'une pétition qui réunit plus de 115 000 signataires. 81% des Français.es y sont favorables. Cette loi a été reprise par une coalition de parlementaires, qui l'a déposée à l'Assemblée Nationale. Elle prévoit par exemple le dépistage systématique des violences auprès des enfants, un socle d'enquête minimal en cas de plainte, les ordonnances provisoires de protection immédiate de l'enfant et des juridictions spécialisées. Elle prévoit surtout des moyens supplémentaires pour la justice et la police pour mieux enquêter, protéger et juger contre les violences sexuelles et sexistes, avec un investissement annuel de 2,6 milliards d'euros.

Rien ne justifie l'attentisme de ces derniers mois qui a retardé la mise à l'ordre du jour de la proposition de loi intégrale. Chaque jour de plus qui passe sans loi intégrale est un affront au courage des victimes qui parlent et à celles qui ne sont malheureusement plus. Les présidents de groupe de l'Assemblée Nationale doivent prendre leurs responsabilités et mettre cette loi à l'ordre du jour en urgence.

Nous ne compterons plus les victimes sans agir. **En hommage à Lyhanna, en soutien à ses proches et pour une loi intégrale nous appelons à un rassemblement lundi 8 juin 2026 à 19h00 devant tous les palais de justice en France.**

A Paris, la Coalition féministe et enfantiste pour une loi intégrale sera présente Place Vendôme, Paris (devant le ministère de la Justice), à l'appel d'Andréa Bescond aux côtés des associations de défense des droits de l'enfant, membres de la coalition Face à l'inceste et Mouv'Enfants.

Notre exigence : La Loi Intégrale, maintenant!

Contacts Presse

presse@fondationdesfemmes.org, Noémie Barbaut 06 25 26 37 94